



Le dispositif du site intégré de formation agricole a été développé dans le cadre du programme d'appui à la formation professionnelle rurale au Niger (FOPROR).

L'Apprentissage Dual

Un dispositif alliant formation professionnelle et emploi

Financé par



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Mis en oeuvre par


swisscontact

OÙ SE FORMER PAR APPRENTISSAGE DUAL ?

Les centres de formation des artisans

Le Centre de Formation des Artisans (CFA) est une structure de formation professionnelle qui accueille des jeunes apprentis âgés de 14 à 25 ans, déscolarisés ou non scolarisés, et en position d'apprentissage dans les micros entreprises artisanales du secteur informel. L'objectif du CFA est de contribuer à l'amélioration et au renforcement des compétences professionnelles des apprentis. La formation est actuellement dispensée dans les filières suivantes : mécanique auto, mécanique moto, couture, construction métallique, menuiserie bois, électronique grand public et électricité d'équipements domestiques.

Il existe à ce jour **quatre CFA** localisés à Maradi, Dakoro, Dogon Douchi et Gaya.

Certains CFM proposent également ce type de formation.

L'APPRENTISSAGE TUTORÉ

L'apprentissage tutoré est un dispositif dérivé de l'apprentissage dual et adapté aux localités où la densité du tissu économique permet de placer les jeunes dans des ateliers. L'appui porte sur la formation des maîtres artisans et l'équipement des ateliers qui peuvent accueillir quelques apprentis par cohorte et par métier. Le maître d'apprentissage ou tuteur assurera l'encadrement de l'apprenti selon un programme de formation structuré et défini dans le temps.



L'APPRENTISSAGE DUAL

La finalité de ce dispositif est de permettre l'évolution professionnelle de l'apprenant qui passe d'un statut d'apprenti à celui d'ouvrier qualifié, grâce à la reconnaissance de sa communauté de pratiques. Ce changement de statut débouche sur une augmentation de ses revenus.

L'apprentissage DUAL prend en compte deux pôles de formation : un centre de formation et l'entreprise ou l'atelier. Le but est de procurer au jeune les compétences dans un métier qui lui permettent de répondre aux attentes (rapport qualité/prix) des clients potentiels dans le marché du travail dans lequel il exerce.

Ce dispositif permet ainsi la transmission du savoir-faire constituant une partie de la culture propre à chaque métier. De manière générale, la formation théorique et pratique est organisée méthodiquement selon un programme au sein d'un centre dans lequel l'apprenti se rend entre un et deux jours par semaine ; la pratique est acquise principalement en atelier le reste du temps, sous la responsabilité du patron ou du responsable d'atelier. Les objectifs sont liés à l'acquisition des différentes ressources techniques (connaissances, savoir-faire, attitudes) et générales (alphabétisation, culture générale) dans le métier choisi.

Pour renforcer cette complémentarité entre le pôle pratique et le pôle théorique, les formateurs de centres et les maîtres d'apprentissage sont sensibilisés sur leurs rôles et responsabilités; ils sont aussi formés sur le plan technique et en pédagogie. Des outils de liaison entre les deux pôles sont mis en place enfin de permettre un meilleur suivi du cursus des jeunes apprentis.

La durée de l'apprentissage est d'environ deux ans et débouche – en général une année après la fin de la formation en centre – sur une libération de l'apprenti par le patron.

Dans le contexte nigérien, l'atelier constitue ainsi une micro entreprise dans laquelle évoluent un patron ou une patronne d'atelier, un ou plusieurs ouvriers et des apprentis.

POURQUOI ?

Le constat : Le mode de transmission des connaissances et compétences d'un artisan vers son apprenti est encore archaïque. Il se fait généralement par observation et imitation des faits et gestes, au fur et à mesure de la production, ce qui rend le temps d'apprentissage très long.

De plus la majorité des artisans ont un faible niveau scolaire et peu ou pas de compétences pédagogiques. Pourtant le secteur artisanal a un fort potentiel économique pour les jeunes.

La solution : L'apprentissage dual permet de rendre la formation des apprentis plus performante grâce à une formation à la fois théorique et pratique bien organisée.

POUR QUI ?

Jeunes apprentis de 14 à 25 ans, déscolarisés ou non scolarisés en zones urbaines et péri urbaines.

AVEC QUI ?

L'apprentissage DUAL s'organise généralement avec les associations de corps de métier, les centres de formation, les mairies et le ministère en charge de la formation professionnelle.

POINTS FORTS

POUR LES JEUNES

- Passage rapide (en deux ans environ) du statut d'apprenti à celui d'artisan qualifié
- Reconnaissance sociale pour les jeunes de la part de leur filière professionnelle
- Insertion durable dans le marché local comme indépendant ou salarié

POUR LE PAYS

- Transmission du savoir-faire et de la culture de chaque métier grâce à des artisans motivés et qualifiés
- Fort potentiel pour l'insertion sur le marché du travail



Swisscontact
**FONDATION SUISSE
POUR LA COOPÉRATION TECHNIQUE**

Quartier Dar Es Salam, Cité STIN, BP 12 676
Niamey, Niger
Tél. : +227 20 73 96 37
www.swisscontact.org/niger

Nous créons des opportunités